

## Perles des profs ...et d'élèves

Par **Snowflake**, le **28/01/2022** à **12:51**

Bonjour

Avec les cours....il est toujours bon de décompresser. Après le sujet "Blagues juridiques" je vous propose...les perles de profs et d'élèves ! Cela peut être des remarques amusantes comme des erreurs énormes, des attitudes rigolotes...bref un peu de tout ! Cela peut bien sûr être vos professeurs de droit mais aussi vos professeurs de collège ou de lycée. Je commence

Un de mes profs

- En France, la peine de mort a été abolie en 2005 . Quand à la Convention de la Haye...elle est entrée en vigueur en 1889.

Moi : ?

Un jour, la prof avait posé une question et attendait la réponse. Comme personne ne répondait, j'ai levé la main. En entendant ma réponse la prof a hurlé "Oui ! Oui ! C'est ça !" d'une manière hystérique. Elle s'est alors mise à danser en poussant des cris de joie et m'a mis 20 avant de me faire la bise.

En 5eme, notre professeur de latin était malheureusement en congé maladie. Nous avons donc eu un professeur à la retraite qui a passé l'année à nous raconter ses 42 ans de carrière et sa facture d'eau au lieu de nous faire cours. Les rares fois ou nous étions évalué...nous avions droit à nos cours ! Et malgré ca, il y a quand même un garçon qui a réussi à avoir 0 de moyenne !

Un jour la prof nous a annoncé que la moyenne était excellente. J'ai eu 20 ! C'est alors que la prof a ramassé toutes les copies et les a déchiré. Je lui ai demandé pourquoi elle avait fait ca. Elle m'a répondu en riant comme une folle

- On s'en moque (en beaucoup plus vulgaire) de ce contrôle ! C'était pour rire !

En 6eme, la prof d'anglais nous a fait voir un film interdit aux moins de...16 ans !

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/01/2022** à **09:05**

Bonjour

Vu que je suis de l'autre côté, je vais plutôt parler des étudiants ?

Je donnais le premier TD d'introduction au droit en 1ère année d'AES. Je fais l'appel un étudiant se manifeste pour me dire qu'il n'est pas sur la liste. Cela arrive souvent en début d'année, les listes ne sont pas jour donc je l'ajoute sans me poser plus de question. A la fin du TD le fameux étudiant vient me voir et me pose une question :

"Monsieur ce qu'on appelle AES, c'est bien la licence éco-gestion ?"

J'ai dû annoncer à ce pauvre étudiant qu'il ne suivait pas les bons cours depuis le début de l'année ?

Lors d'un TD d'instrument de crédit et de paiement en M1 droit des affaires, je constate que les étudiants ne maîtrisent pas le régime de la preuve en droit français. Une étudiante ose me répondre

"Mais Monsieur c'est du programme de LD1, pourquoi nous interroger là-dessus ?!".

J'ai secoué un peu la promo, ce qui je pense a été efficace puisque l'étudiante en question est aujourd'hui avocate

Dans le genre plainte déplacé, il y a le classique pour les dissertations hors-sujet

" Monsieur vous auriez pu au moins valoriser le fait que je maîtrisais des parties entières de mon cours"

Et en général je répond "Vous aimez les spaghetti ?".

Dans 100 % des cas l'étudiant/l'étudiante me répond très étonné "Oui ..."

J'enchaîne en disant ; "Imaginez que vous êtes dans un restaurant et que vous commandez des spaghetti carbonara et que le serveur vous apporte des spaghettis bolognaises, vous seriez déçu et vous allez vous plaindre"

L'étudiant/l'étudiante toujours perplexe "Oui ..."

Je conclus "Et bien le chef pourrait très bien vous répondre que vous auriez pu valoriser le fait qu'il sache faire les spaghetti bolognaises".

Je fais le liens avec la dissertation hors sujet. En général cet exemple parle aux étudiants.

Par **Snowflake**, le **03/02/2022** à **09:20**

Très amusant Isodore Beautrelet.

Cette année, je crois que j'ai hérité des meilleures génies au niveau des enseignants :

- "Si vous ne savez que faire de votre PQ , après vous être essuyé avec, au lieu de le placer sur votre livret A, vous pouvez le vendre" = euh...le rapport avec le cours ?

- " Pour faire un bébé, il faut être vivant. Une fois, une femme a essayé de faire un bébé avec un mort, elle n'a pas réussi" = heureusement...ca serait un peu gore sinon.

- " En France le droit de vote existe depuis 1993" = c'est un peu tard non ?

- "J'éprouve un immense plaisir à mettre 0 aux élèves" = sadisme à l'état pur.

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/02/2022** à **10:09**

[quote]

"J'éprouve un immense plaisir à mettre 0 aux élèves"

[/quote]

Ce genre de comportement m'énerve au plus haut point et démontre un manque total de pédagogie ! Ce n'est pas du tout ma philosophie de l'enseignement.

Mon but c'est d'aider les étudiants à progresser tout en valorisant ceux qui sont déjà très bon.

Je n'éprouve aucun plaisir à mettre une très mauvaise note, cependant je n'ai pas non plus de remord car un étudiant doit avoir la note qu'il mérite. Cependant j'essaie de toujours mettre le maximum de commentaire pour expliquer la note et aider l'étudiant à ne pas refaire les mêmes erreurs lors du prochain examen.

En revanche, je suis content quand un étudiant arrive à dépasser la barre des 15.

Me voilà obliger d'enchaîner avec une perle pour ne pas trop plomber l'ambiance ?

Ce serait plutôt une perle de l'administration.

J'avais cours en salle 2 de 13h30 à 15h00 puis en salle 6 de 15h00 à 16h30.

A la fin de mon premier TD, je me rends en salle 6, là le collègue me dit "est-ce que je peux garder cette salle, et toi tu prendras celle que je devais avoir, la 2. On se renvoi nos étudiants". Je lui annonce que j'avais la salle 2, lors de mon cours précédent, et là on ne peut s'empêcher de sourire : pourquoi ne pas nous avoir laisser dans la même salle ?!

A leur décharge, les personnes qui font les emplois du temps ont un travaille dantesque et ne peuvent pas toujours vérifier ce genre de détail.

La semaine suivante, je demande tout de même à rester dans la même salle et là je tombe sur une personne avec un grand sens de l'humour : "C'était pour vous aider à atteindre votre objectif de 10 000 pas par jour" ?.

En parlant de cela, vous n'imaginez jamais le nombre de pas que fait un enseignant lors de la surveillance un examen : apporter une brouillon à un étudiant tout au fond puis revenir au bureau avant de se rendre compte qu'un autre étudiant lève la main à l'autre bout de l'amphi" C'est sportif !

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/04/2022** à **11:28**

Bonjour

Juste pour partager cet article

[https://etudiant.lefigaro.fr/article/qui-dirigeait-la-france-en-1789-charles-de-gaulle-bien-sur-decouvrez-les-perles-des-oraux-des-ecoles-de-commerce\\_8ab5350c-c46c-11ec-9eb1-847599234f1b/](https://etudiant.lefigaro.fr/article/qui-dirigeait-la-france-en-1789-charles-de-gaulle-bien-sur-decouvrez-les-perles-des-oraux-des-ecoles-de-commerce_8ab5350c-c46c-11ec-9eb1-847599234f1b/)